

CCE

REALISING THE FUTURE

VILFARGEAU
Centrale photovoltaïque au sol

Projet d'autoconsommation collective

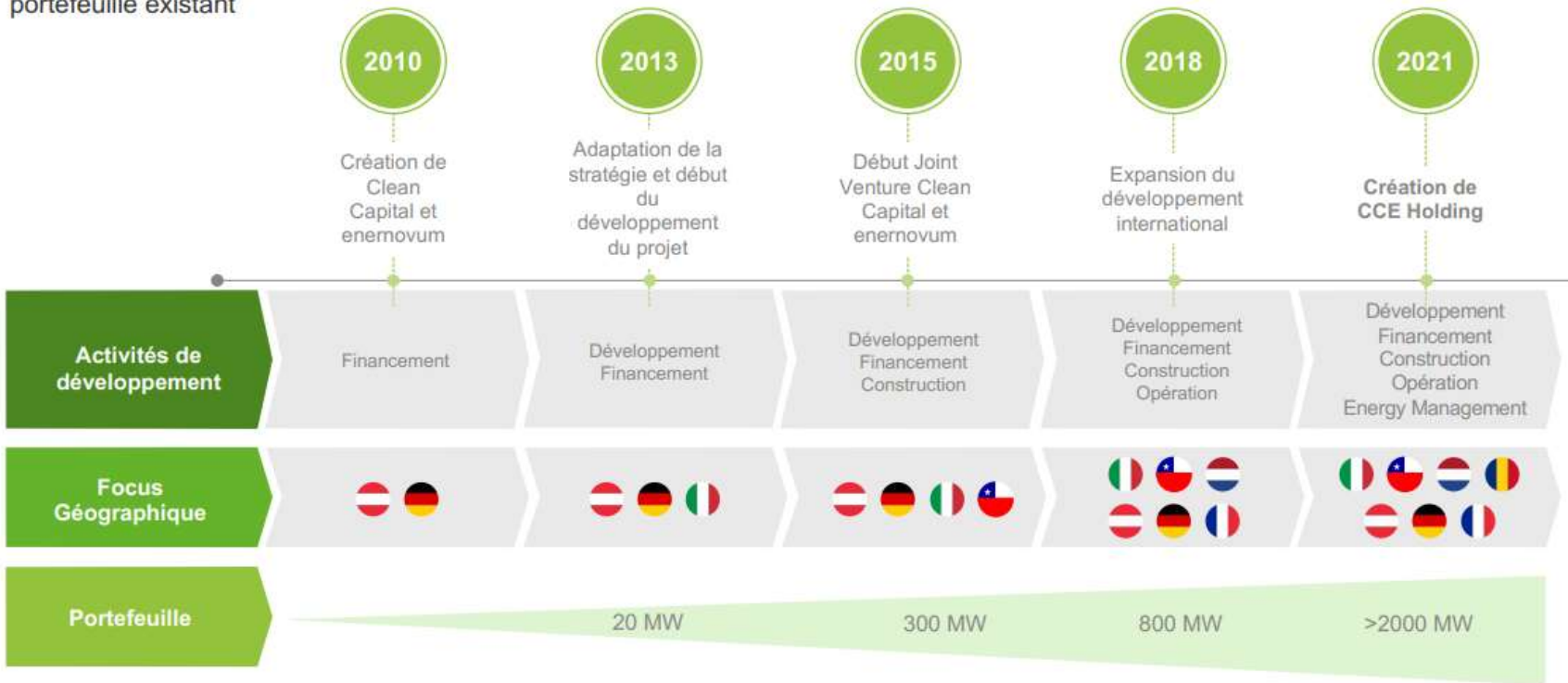
*Pascal ROUGER Agriculteur
Olivier LE BIANIC CCE PARC SOLAIRE
Maxime LE CALVE CCE PARC SOLAIRE
Jean-Charles DALLET ENOGRID*

COMPÉTENCES CCE PARC SOLAIRE

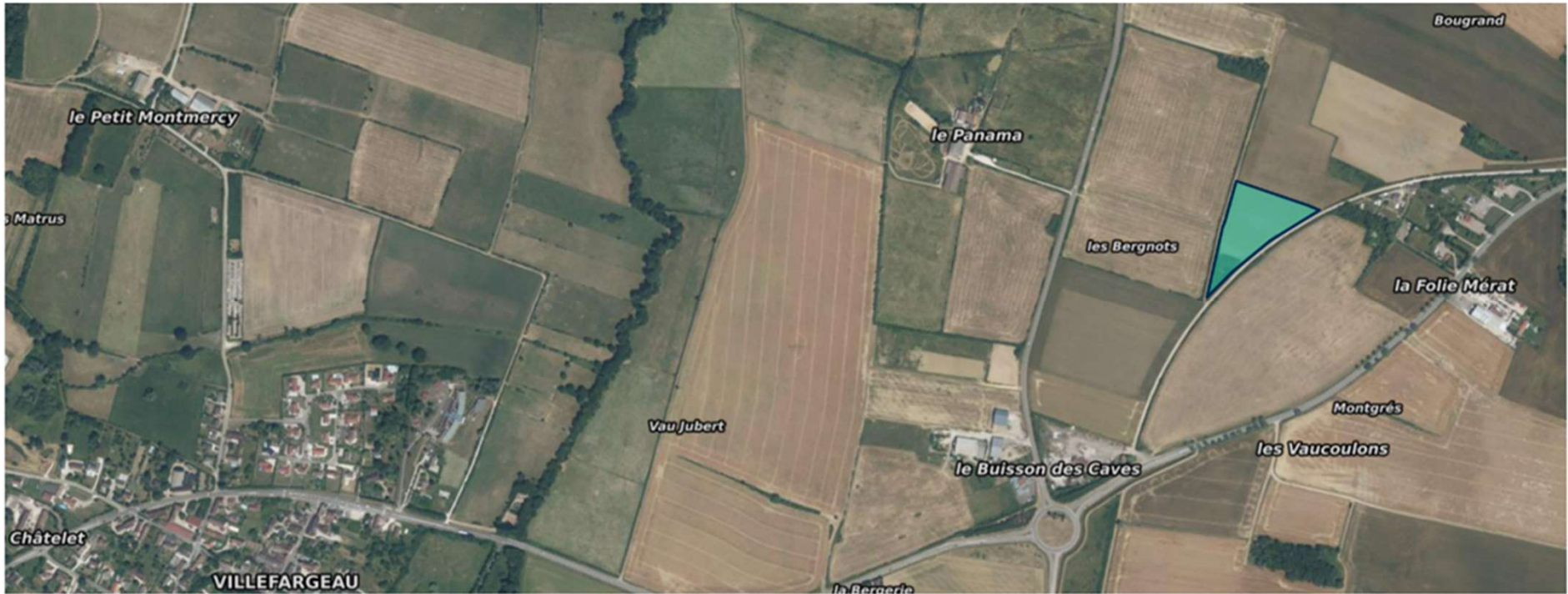
Développer – Financer – Réaliser – Exploiter - Démanteler

EXPÉRIENCE ÉPROUVÉE

La création de valeur et la croissance continue par la diversification et l'expansion internationale ont fait leurs preuves dans notre portefeuille existant



LOCALISATION



Parcelle V 368

ORIGINE DU PROJET DE PASCAL ROUGER

- 90 hectares en Agriculture Biologique depuis 2000
- Retraite prochaine
- Reprise de l'exploitation par son fils
- Engagement syndical depuis 1995 à la Confédération Paysanne
- Désir de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux d'où l'Agriculture Biologique, et aujourd'hui la production d'énergie
- Valorisation d'une petite parcelle agricole :
 - à très faible potentiel agronomique (catégorie IV)
 - polluée

LE POTENTIEL AGRONOMIQUE DE LA PARCELLE

Etude pédologique Sciences Environnement juillet 2023

UN POTENTIEL AGRONOMIQUE TRES FAIBLE – CONFORMITE AUX DIRECTIVES DU PREFET

Sols superficiels (30 cm en moyenne) avant d’atteindre les marnes calcaires (roche mère)
 Argileux, blancs, se saturent en eau facilement et se ressuient difficilement
 Faible capacité à stocker les éléments nutritifs

		Réserve Utile (mm)	Profondeur d'enracinement (cm)	Rendement moyen théorique (q/ha)	Potentiel agronomique faible	Catégorie de potentiel agricole
		Calculée (cf. annexe1)	Observée sur le terrain + fiche TYPESOL	Déterminé avec TYPESOL ou à dire d'expert	Selon l'annexe 2 de la Charte départementale pour le développement de la production d'électricité d'origine photovoltaïque dans l'Yonne	
RENDOSOL argileux sur marnes lumachelliques à huîtres	40	< à 50	< à 40	< 50	TRES FAIBLE	IV

Figure 24 : qualification du potentiel agronomique

LA POLLUTION ANCIENNE DE LA PARCELLE

Etude pédologique Sciences Environnement juillet 2023



2. UN NIVEAU DE POLLUTION ELEVE

Contamination ancienne (épandages des déchets des Cassoires années 70) avec **résidus** plastiques bien visibles due à la présence :

- de métaux lourds toxiques : arsenic, cadmium, plomb, selenium, zinc (x5)
- de charbon et pétrole provenant de la combustion incomplète de certains déchets



Figure 9 : résidus de déchets céramique et tissu



Figure 10 : résidus plastiques

QUASAR	IDEN	As	Cd	Cr	Ni	Pb	Se	Zn	Hg	Cu	B
	Référence	-	0,165	55,55	33,4	28,3	-	86,15	-	39,6	-

Micro-éléments dont certains oligo-éléments

CARSO	IDEN	As	Cd	Cr	Ni	Pb	Se	Zn	Hg	Cu	B
	Total - mg/kg de MS										
	SE1H1	32,7	1	48,9	41,2	42,2	4,9	143,2	0,08	-	-
	SE1H2	32,7	0,98	53,1	40,7	43,1	4,9	138,9	0,069	-	-
	SE2H1	30,9	1,02	58,2	37,1	102	5,1	161,3	0,191	-	-
	SE2H2	35,1	1,01	66,7	40,7	55,5	9,2	163,4	0,193	-	-
	ST1H1	28,1	0,96	51,3	35,8	33,4	4,7	92,5	0,029	-	-
	ST1H2	31,9	0,93	46	38,9	32,8	4,6	98	0,028	-	-

COMPARATIF D'UTILISATION AGRICOLE / PHOTOVOLTAÏQUE

Cette parcelle a été alternativement en jachère et en culture : voyons ici le COLZA

- Sa dimension : parc de taille modeste validé par CCE PARC SOLAIRE
- Son efficacité énergétique par année : **x 400 par rapport au biocarburant**



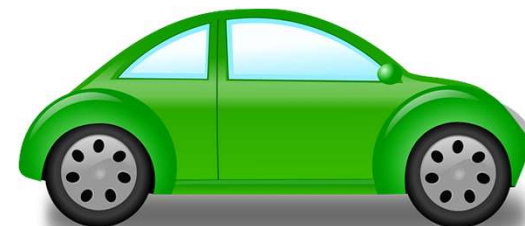
2 t = 800 litres
biocarburant



13 300 km



908 Mwh/an



5 200 000 km (130 fois le tour de la terre)

CHIFFRES CLÉ DU PROJET

Durée du bail emphytéotique : 30 ans



1,31 ha

Zone d'implantation



675 kWc

Capacité totale



908 MWh/an

Énergie produite

Consommation totale
commune en 2021 :

← 4284 MWh



0 km

Distance au PS



A

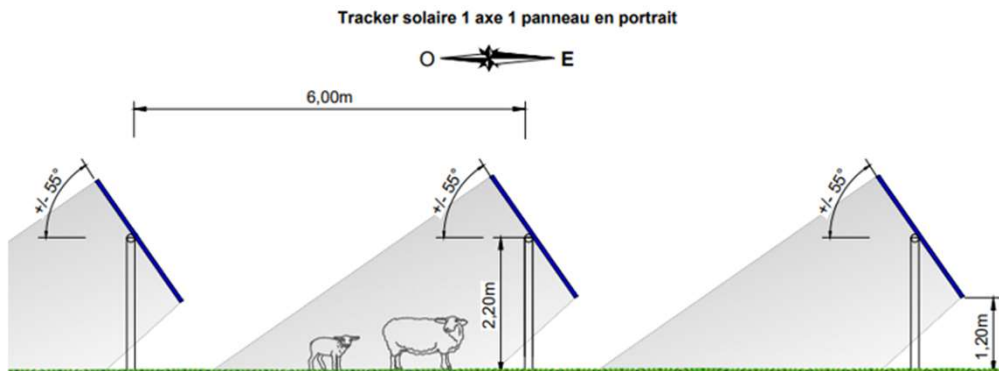
Classification



195

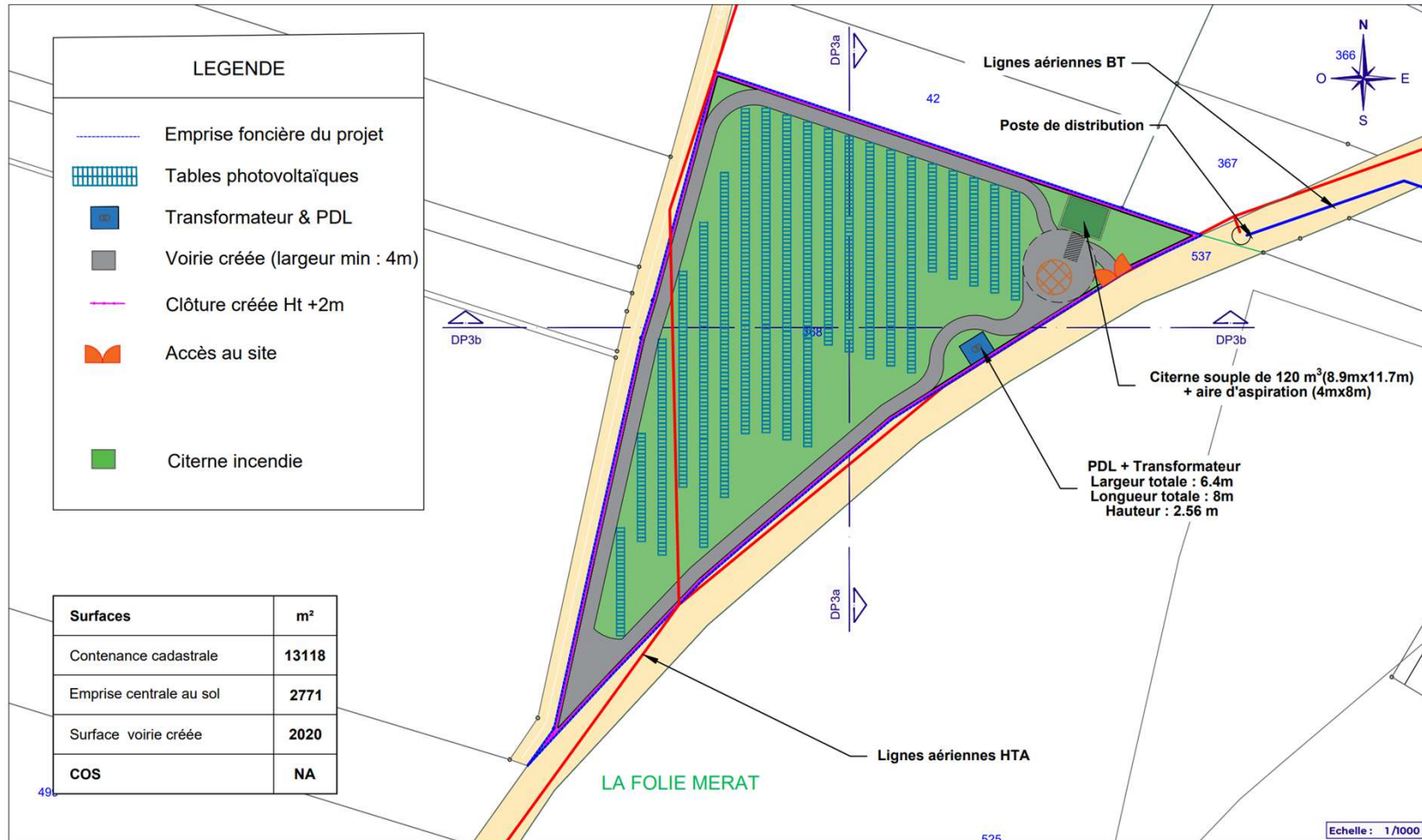
Foyers alimentés

NOTRE SYSTÈME : TRACKERS SOLAIRES



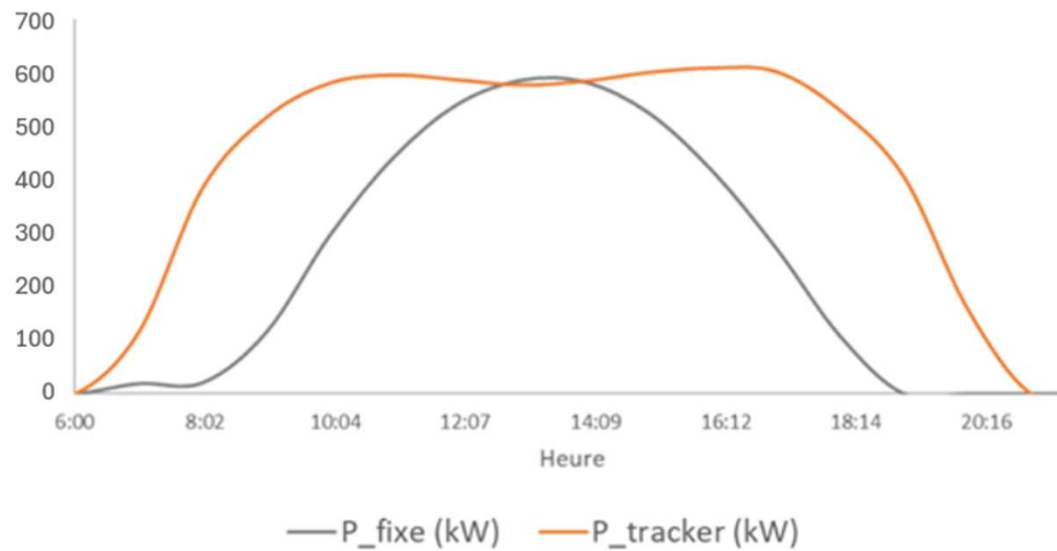
- Structure **mono-pieux mono-panneaux** motorisés avec **TRACKER** solaire
- Implantation par pieux **battus** ou **vissés**
- Avantages agronomiques : mieux gérer :
 1. l'arrosage pluvial de la parcelle
 2. Le travail d'entretien

PLAN DE MASSE

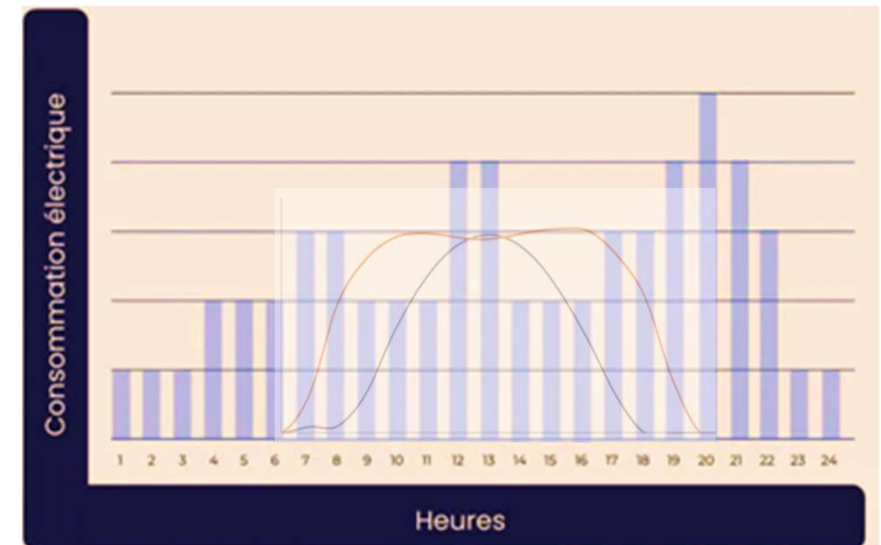


UNE SOLUTION ADAPTEE A L'AUTOCONSOMMATION

Profil de production PV (trackers vs fixe)



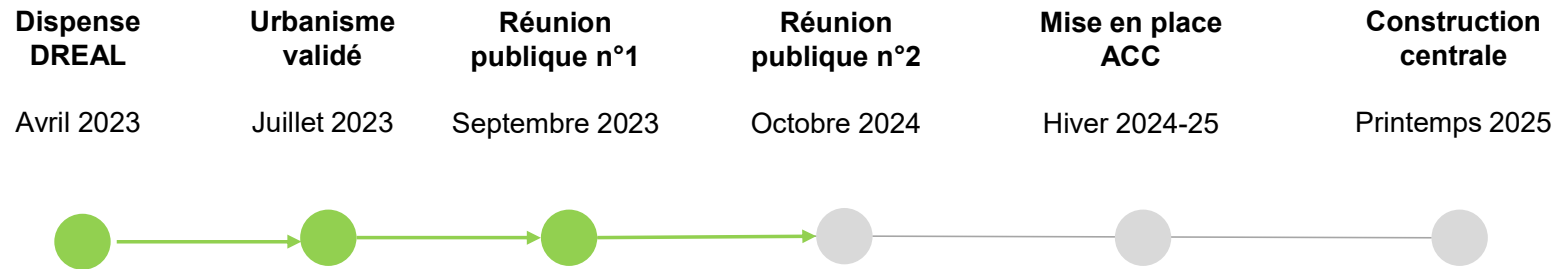
Profil de consommation d'un foyer français



ORIENTATIONS DES COLLECTIVITÉS

Document	Compatibilité du projet	
SRADDET Bourgogne-Franche-Comté	Ambition d'aller vers une « région à énergie positive (REPOS) » par la « production d'énergies renouvelables locales »	✓
SCOT / PETR Grand Auxerrois	Volonté de favoriser les énergies renouvelables « par filière » (dont photovoltaïque) pour « tendre vers l'autonomie énergétique »	✓
PLU Villefargeau	« Valorisation des énergies renouvelables, notamment en termes d'autorisation de dispositifs de production d'énergie renouvelable (capteurs solaires / photovoltaïques) »	✓

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



The logo for CCE, consisting of the letters 'CCE' in a bold, sans-serif font. The 'C' and 'E' are a vibrant green, while the middle 'C' is a slightly darker shade of green. The logo is centered within a dark grey rectangular box.

CCE

REALISING THE FUTURE

MERCI